



Saillie

# Demandez vos cartes de saillies

Monte 2019

En format dématérialisé pour tous les étalons ou papier pour les étalons de traits ou ânes, le carnet de saillie permet la déclaration des saillies d'un étalon approuvé durant la saison de monte de l'année en cours. Il est indispensable d'en faire la demande chaque année avant que les saillies ne soient réalisées par l'étalon.

## VOTRE DEMANDE DE CARTES DE SAILLIE

**Rappel** : Les cartes de saillies Internet sont obligatoires pour les étalons chevaux de sang et poneys.

Pour réaliser votre demande de cartes de saillie 2019, vous pouvez opter pour une demande de cartes de saillie en ligne ou par courrier.

### OPTION 1 : INTERNET - TARIF RÉDUIT



Si votre étalon a déjà obtenu au moins un carnet de saillie en France durant ces 5 dernières années demandez vos cartes de saillies internet grâce à une démarche 100% dématérialisée (tarif réduit et paiement en ligne).

Scannez les pièces de votre dossier (résultats laboratoires et pages vaccination **avec le nom de l'étalon**) et le mandat d'exploitation si vous n'êtes pas propriétaire de l'étalon (ou copie de la facture d'achat des doses) et enregistrez-les directement depuis votre espace SIRE.

### OPTION 2 : PAR COURRIER

Pour les nouveaux étalons utilisez le bordereau pré-rempli à compléter depuis votre espace SIRE, puis renvoyez les pièces du dossier à l'adresse suivante :

IFCE – SIRE  
 Bureau cartes de saillie  
 BP3 - 19231 Arnac Pompadour Cedex

Depuis votre espace SIRE, suivez l'évolution de l'attribution de vos cartes de saillie, quelque soit le type de démarche effectué.

### CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER - PIÈCES À FOURNIR

Votre dossier de demande de cartes de saillie est composé de documents administratifs et de pièces sanitaires nécessaires à l'obtention des cartes de saillies de votre étalon.

Retrouvez tous les documents nécessaires à votre demande de carte de saillie dans votre espace SIRE ou sur [www.ifce.fr](http://www.ifce.fr) rubrique SIRE & Démarches > avant et après la saillie > Carnet de saillie & suivi sanitaire.

### DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :

• **Déclaration de « mandat d'exploitation »** si vous n'êtes pas propriétaire de l'étalon cochez la case correspondante en cas de semence importée.

Si vous n'utilisez pas la démarche 100% dématérialisée :

- Éditez et signez votre **bordereau pré-rempli** à partir de votre espace SIRE ou remplissez le bordereau de demande de cartes vierge téléchargeable en ligne.
- Chèque à l'ordre de l'IFCE (voir tarifs sur le bordereau de demande de cartes).

NB: pour les étalons produisant en Selle Français, les conditions financières sont disponibles sur Internet.



### LES PIÈCES SANITAIRES SELON LA RACE DE PRODUCTION DE L'ÉTALON :

- Référez-vous aux **annexes sanitaires** afin de connaître les pièces sanitaires à fournir selon la ou les races de production (attention : fiez-vous aux races de production et non à la race de l'étalon).
- **Attestation de production complémentaire en race** si nécessaire : Crème, DSA, PFS, PS et AQPS.



#### Formulaire de demande d'analyse pré-rempli

##### Dispensez-vous de l'envoi des pièces sanitaires papier !

L'utilisation du formulaire unique, pré-rempli, par le vétérinaire est indispensable pour autoriser le laboratoire à transmettre les résultats des analyses directement au SIRE et dispenser l'éta lonnier ou l'éleveur de l'envoi des pièces sanitaires pour la demande de cartes ou la saillie par un étalon PS ou AQPS.

- Depuis votre espace SIRE : à partir du bouton « demande d'analyse », il est possible d'édi ter un formulaire de demande d'analyse pré-rempli de l'identité d'un cheval.
- Sur [www.ifce.fr](http://www.ifce.fr) : Un formulaire vierge est disponible en téléchargement libre dans la rubrique SIRE & Démarches > Avant et après la saillie > Carnet de saillie & suivi sanitaire.



### CHEVAUX DE TRAIT OU CHEVAUX DE SANG

#### A chacun sa notice sanitaire !

Afin de faciliter la lecture, une notice sanitaire pour chaque groupe de race est à votre disposition depuis la page carnets de saillie ou directement à partir de votre espace SIRE :

- **Notice sanitaire sang** : pour les chevaux de sang et poneys.
- **Notice sanitaire trait** : pour les chevaux de trait.

Pour plus de renseignements concernant le suivi sanitaire de la monte, rendez-vous sur [www.ifce.fr](http://www.ifce.fr) rubrique SIRE & Démarches > avant et après la saillie > Carnet de saillie & suivi sanitaire.

Si vous n'êtes pas encore en possession de toutes les pièces sanitaires, vous pouvez faire parvenir au SIRE, dans un premier envoi, les pièces administratives.

**Les cartes de saillie ne seront attribuées qu'après réception de toutes les pièces administratives et sanitaires.**